

CHAPITRE XI

Saint Paul à Antioche de Syrie. — Intrigues de Cérinthe. — Saint Paul va à Jérusalem. — Le Concile. — Cérinthiens et Ébionites. — Étude sur les diverses interdictions décrétées par le Concile. — La Circoncision. — Tite incircis. — Union des Apôtres. — Retour dans la Ville sainte des délégués de Jérusalem à Antioche.

Les Apôtres, en quittant Antioche de Syrie, avaient premièrement parcouru l'île de Chypre : en revenant à Antioche, ils ne s'étaient pas arrêtés dans cette île, et ils l'avaient laissée à leur droite. Les Cypriotes, qui les avaient vus s'éloigner avec tant de regret, n'avaient pas été infidèles à leurs engagements envers le Seigneur Jésus. Il n'était pas nécessaire de ranimer la ferveur de ces Chrétiens généreux, ni de les consoler des persécutions qu'ils n'avaient pas à subir. Paul et Barnabé n'auraient eu à recueillir à Chypre que des louanges, et les hommages reconnaissants du peuple. Ils passèrent et naviguèrent vers Antioche, où, comme nous l'avons dit, ils demeurèrent assez longtemps. Mais Paul ne s'y endormit point dans un repos bien mérité pourtant par ses fatigues. Après avoir eu l'activité de Marthe et son souci de beaucoup de choses, il ne se borna pas à goûter les délices de la contemplation de Marie. Au contraire, il catéchisa, confessa, visita les malades, s'efforça d'entretenir les œuvres établies, en créa de

nouvelles, et exerça en un mot dans toute sa plénitude le ministère pastoral. Nous sommes prêt à admettre qu'il s'absenta plus d'une fois d'Antioche, afin de prêcher aux alentours, mais nous ne sommes nullement disposé à soutenir la thèse des auteurs qui étendent ses excursions d'alors jusqu'en Thrace, en Macédoine, en Illyrie, et dans le voisinage de Jérusalem. Les raisons émises à l'appui de cette assertion ne nous semblent pas concluantes, et pour nous les environs d'Antioche ne sont pas les environs de Jérusalem : or, il faut que, pendant cette période de sa vie, l'Apôtre ne s'écarte pas trop d'Antioche, sa résidence : il y séjourna à cette époque deux ans, trois ans peut-être. Les opinions sont partagées.

En ce temps-là vivait en Judée un ambitieux nommé Cérinthe, qui avait étudié la philosophie en Égypte et devint hérésiarque après avoir embrassé la foi chrétienne. Amateur de nouveautés et jaloux de la gloire des autres, il aspirait comme César à la suprématie. Il tenait à être le premier, non le second. Il songea à prendre la direction de l'Église fondée par Notre-Seigneur, dont les triomphes l'offusquaient. Hypocritement, il s'introduisit dans la bergerie. Mais comment parvenir à en être le berger ? Jésus-Christ, ayant prouvé surabondamment sa propre divinité et élu des Apôtres, avait choisi saint Pierre pour le remplacer au gouvernement suprême et visible des Chrétiens. Cérinthe attaquerait-il la divinité de J.-C. ? Ne serait-ce pas débiter par une imprudence ? Ne vaudrait-il pas mieux démontrer le

caractère divin de la mission de Moïse, et conséquemment la divinité de la religion mosaïque ? J.-C. est Dieu : soit ! mais il a déclaré qu'au lieu d'être venu pour détruire la loi de Moïse, il est venu pour l'accomplir. Maintenons la loi de Moïse. Le Christianisme ne rejette aucun des dogmes de Moïse ; il en accepte la morale et la perfectionne ; il ne néglige guère que les observances légales. J.-C. a opéré des miracles le jour du Sabbat ; il a dit le même jour à un paralytique : Prends ton lit, et marche ! Il a excusé ses Apôtres qu'on blâmait parce que, le même jour, ils avaient froissé des épis dans un champ ; il les a excusés aussi de ne pas se laver les mains avant de se mettre à table. Instruits par un tel maître, les chefs visibles de la Société chrétienne ne paraissent pas tenir excessivement aux observances légales. Voilà le côté faible. Insistons sur la nécessité de ces observances, et sans nous révolter contre J.-C., montrons-nous très respectueux de l'envoyé de Dieu, Moïse. A Jérusalem, les Chrétiens sont des Juifs, et, parmi eux, il y a d'anciens pharisiens membres de l'aristocratie, humiliés peut-être d'être obligés de se soumettre à des pécheurs de Galilée.

Ce que pensait Cérinthe était vrai en partie. Beaucoup de Juifs convertis au Christianisme, et principalement ceux-là qui avaient appartenu à la secte pharisaique, conservaient un attachement profond à toutes les observances mosaïques. Ils reconnaissaient la divinité de J.-C., et, à cause d'elle, l'autorité des pécheurs de Galilée ; mais ils auraient vu avec satisfaction ces pécheurs imposer et la cir-

concision et toutes les pratiques religieuses des Juifs, aux Gentils gagnés comme eux à J.-C. Cérinthe échoua néanmoins à Jérusalem.

Il ne se déconcerta pas pour cela, car, si l'Église d'Antioche, qui faisait beaucoup parler d'elle, se prononçait en sa faveur, l'Église de Jérusalem finirait par céder. Quel motif aurait-elle d'agir autrement, quand l'Église d'Antioche, qui comptait dans son sein une multitude de Gentils d'origine, aurait consenti à accepter les observances juives ? Cérinthe deviendrait alors l'homme influent dans l'Église universelle.

Séduit par un si beau rêve, Cérinthe se rendit à Antioche, et y souleva la question délicate¹. Il affirma qu'on ne pouvait se sauver, sans unir les pratiques religieuses de la religion de Moïse à la foi en J.-C., la circoncision au baptême, et les cérémonies de l'ancienne loi aux préceptes évangéliques. Il trompa de la sorte une foule de fidèles, et il aurait décidé l'Église d'Antioche à judaïser, si Dieu n'était intervenu sans retard.

La controverse fut ardente, et la crise horrible. L'harmonie et l'union des âmes furent troublées. Les pharisiens de conversion récente prirent parti pour Cérinthe, et les Gentils défendirent avec acharnement la doctrine de saint Paul, leur apôtre.

Saint Paul aurait pu se montrer autoritaire ; il aurait pu prouver par des miracles la vérité de son enseignement : il préféra déférer la querelle aux Apôtres, et aux frères de Jérusalem les plus éclairés.

1. S. Epiphân., *Hæres.*, 28.

Seule, l'Église a qualité pour dirimer souverainement les controverses relatives à la foi. Et d'ailleurs, saint Paul nous dit : « Je montai à Jérusalem par suite d'une révélation, et j'exposai aux frères l'Évangile que je prêche parmi les Gentils ; et je m'entretins séparément avec les plus considérés des frères, afin de ne pas courir, — ou de n'avoir pas couru, — inutilement. » Ces expressions « courir », « avoir couru » nous apprennent que l'Apôtre travaillait pour le ciel : il se compare à ceux qui, dans le cirque, couraient afin de remporter le prix.

Saint Paul emmenait Tite avec lui à Jérusalem². L'Église d'Antioche avait délégué Barnabé. Les adversaires de saint Paul envoyaient de leur côté quelques représentants de leur parti. Cérinthe était-il du nombre ? Nous l'ignorons, mais nous savons que, bien escorté, il alla à Jérusalem avec la résolution de faire valoir opiniâtrément ses idées. Une troupe de chrétiens d'Antioche fit une assez longue conduite à Paul, Barnabé et leurs compagnons : elle les approvisionna de tout ce dont ils pouvaient avoir besoin dans le voyage. Les fidèles de cette époque avaient coutume d'en user ainsi. Paul et les siens se rendirent à Jérusalem, en traversant la Phénicie et la Samarie, et en racontant partout les conquêtes admirables de J.-C. Ils parlaient de la multitude des nouveaux croyants. Dans la Cité sainte ils furent reçus par les Apôtres et par les frères avec des démonstrations extraordinaires de respect et d'amour. Ils répétèrent le récit de leurs prédications en Asie,

1. *Ad Galat.*, II, 2. — 2. *Ad Galat.*, II, 1.

et ils exposèrent le motif de leur voyage. L'Église de Jérusalem tout entière était dans la joie ; mais le deuil est aux frontières de la joie sur la terre. L'Église de Jérusalem avait été agitée des mêmes troubles que ceux qui désolaient maintenant l'Église d'Antioche¹, et en entendant saint Paul raconter ce qu'il avait fait, les pharisiens de Jérusalem se récrièrent. Saint Paul était coupable ; il aurait dû obliger les Gentils et à la circoncision et aux observances juives.

Pour achever de confondre le grand apôtre, Cérinthe et ses partisans, audacieux dans le mensonge, affirmèrent que Paul était Gentil d'origine, et qu'il ne s'était fait Juif qu'afin de pouvoir épouser la fille d'un prêtre du Temple de Jérusalem. Paul n'était donc pas un Israélite ; ce n'était qu'un prosélyte, et comme la jeune fille qu'il aimait lui avait été refusée, il était devenu par vengeance l'implacable ennemi des Juifs et de leur loi². Quelle confiance méritait un homme de cette espèce ? Lui ! converti miraculeusement sur le chemin de Damas ! Allons donc ! Quand on vient de Tarse, on peut se dire à Jérusalem Juif de naissance ; car la Cilicie est éloignée.

On voit qu'il y a progrès dans la diabolique machination de Cérinthe. Si J.-C. n'a pas converti miraculeusement saint Paul, J.-C. n'a pas donné à saint Paul l'autorité d'un apôtre.

Saint Pierre, chef de l'Église universelle, aurait pu trancher la question controversée, sans recou-

1. Tillemont, p. 233. — 2. S. Epiphan., *Hæres.*, 30.

rir à personne. Il ne le voulut pas. Il jugea convenable de réunir pour examiner l'affaire, ceux des Apôtres qui étaient alors à Jérusalem ou aux environs, et les prêtres et les anciens disciples présents.

Cette assemblée est regardée par plusieurs comme le troisième concile apostolique¹. Tel n'est pas notre avis. Un concile s'occupe de la foi, des mœurs et de la discipline. La première assemblée des Apôtres eut pour but l'élection du remplaçant de Judas, et la seconde l'élection des sept diacres. Ce furent donc plutôt des assemblées électives que des conciles. Nous considérerions volontiers comme un concile la réunion dans laquelle, d'un commun accord, les Apôtres rédigèrent leur Symbole ; mais à quelle époque eut lieu cette réunion ? Le concile de Jérusalem qui nous occupe est bien le premier concile apostolique, dont la date soit connue.

Nous lisons dans l'*Épître aux Galates* : « Trois ans après ma conversion, je retournai à Jérusalem, pour y faire la connaissance de Pierre². Ensuite, après quatorze ans d'intervalle, je montai de nouveau à Jérusalem, emmenant Tite avec moi³. » Ces textes sont clairs, et nous ne pouvons comprendre ceux qui soutiennent que Paul et Barnabé partirent d'Antioche la quatorzième année de la conversion de saint Paul⁴ ; quatorze et trois font

1. Cabassut, *Notitia Concil.* — B. Carranza, *Summa Concilior.* — 2. *Ad Galat.*, II, 18. — 3. *Ad Galat.*, I, 1. — 4. Cabassut, *Notitia Concilior.*, c. 1.

évidemment dix-sept, et le premier concile de Jérusalem doit être fixé à la dix-septième année de la conversion du grand Apôtre. La chronologie de Labbe assigne comme date à ce concile l'an 49; mais si vous retranchez 17 de 49, vous arriverez à 32, et ainsi, saint Paul se serait converti un an avant la mort, la résurrection et l'ascension de J.-C. Baronius dit que le concile de Jérusalem fut tenu l'an 51. Nous n'avons ici aucune objection à faire; car, dans ce cas, saint Paul se serait converti un an après l'ascension de Notre-Seigneur.

Les Pères du concile que nous connaissons avec certitude, furent saint Pierre, saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem, saint Jean, saint Barnabé, saint Paul, Judas, fils de Sabbas, et Silas¹.

Déjà, à ce moment, saint Pierre après avoir établi d'abord à Antioche le siège de son souverain pontificat, était allé demeurer à Rome en qualité d'évêque de cette ville et de chef suprême de l'Église. Il avait préféré successivement deux cités des Gentils à la Cité sainte de son peuple, afin de bien indiquer par là que le Christianisme n'est pas le Judaïsme.

Mais comment saint Pierre, évêque de Rome, se trouva-t-il à Jérusalem, pour y présider le premier concile apostolique? L'explication de ce fait est fort simple. Le premier empereur qui signa un édit de persécution universelle contre les Chrétiens fut Néron; mais l'empereur Claude les avait persécutés avant lui, sans les distinguer des Juifs. Il fut pris,

1. *Act.*, xv, 22; — *Ad Galat.*, iii, 9.

vers la septième année de son règne, d'un accès de dévotion aux dieux de la patrie que César avait paru traiter si légèrement quelquefois. Le Christianisme gagnait du terrain et le paganisme en perdait. A la requête de Claude, le Sénat chercha à relever par un décret le culte des dieux. Claude lui-même ordonna deux ans plus tard à tous les Juifs de sortir de Rome. Beaucoup de Juifs, à Rome, étaient chrétiens. Suétone dit à ce propos que Claude expulsa de la Ville éternelle les Juifs qui, « impulsore Chresto », troublaient continuellement la tranquillité publique¹. Orose² et Tacite³ parlent l'un et l'autre de cet édit de Claude qui coïncide avec l'an 50 de J.-C. Pierre obéit et retourna de Rome à Jérusalem. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait pu y présider le concile de l'an 51.

La plupart des Apôtres étaient dispersés parmi les nations. Saint Matthias était en Colchide, saint Jude en Mésopotamie, saint Simon en Libye, saint Matthieu en Éthiopie, saint Barthélemy dans la Grande-Arménie, saint Philippe dans la Haute-Asie, saint André chez les Scythes, saint Thomas chez les Parthes ou aux Indes. Saint Jacques le Majeur avait été martyrisé.

Une vive discussion s'engagea d'abord en plein concile. Pierre se leva, et dit: « Frères, il y a longtemps, vous le savez, que Dieu m'a choisi parmi nous, afin que de ma bouche les Gentils entendissent la parole de l'Évangile, et crussent⁴. » En les appe-

1. Sueton., *Claud.*, xxv. — 2. Oros., l. VII, ch. vi. — 3. Tacit., *Annal.*, l. XI. — 4. *Act.*, xv, 7.

lant « frères », le prince des Apôtres invite ceux qui l'écoutent à la concorde et à la paix. Il y avait peut-être là des Juifs féroces dans leur attachement à la loi de Moïse, qui ne voulaient regarder le Christianisme que comme une secte juive, et les Gentils chrétiens que comme des prosélytes du Judaïsme, astreints aux mêmes observances que les Juifs. Pierre n'entend pas ravir à saint Paul son titre d'apôtre des Gentils ; mais il déclare aux adversaires de saint Paul que, s'ils tiennent saint Paul pour non venu, ils ne doivent pas oublier que lui Pierre, lui qui a vécu des années avec N.-S., et à qui N.-S. a confié son Église, il a été envoyé évangéliser les Gentils, avant que ne l'aient fait les autres compagnons du Maître, pendant sa vie mortelle. C'est une allusion au baptême de Corneille et de sa famille. Si donc la manière de voir de Paul vous est suspecte, il n'en doit pas être de même pour vous de ma manière de voir, à moi Pierre. Eh bien, voici ce que je pense : « Dieu, qui connaît les cœurs, a témoigné en faveur des Gentils, en leur donnant l'Esprit-Saint comme à nous. Du moment qu'il a purifié leurs cœurs par la foi, il n'a fait aucune différence entre eux et nous¹. »

Qui oserait nier la valeur de cette argumentation de saint Pierre ?

« Maintenant pourquoi tentez-vous Dieu, en faisant peser sur le cou des disciples un joug que ni nos pères, ni nous, n'avons pu porter² ? » N.-S. avait de même reproché aux Pharisiens de charger

1. *Act.*, xv, 8, 9. — 2. xv, 10.

les autres de fardeaux impossibles, qu'ils se gardaient bien, personnellement, de remuer du doigt. En effet, à force d'épiloguer sur les textes, et d'interpréter des traditions plus ou moins vénérables, les Pharisiens avaient fini par créer tout un ensemble de pratiques effrayantes pour la misère humaine. Seule, la secte des Pharisiens renfermait dans son sein des observateurs rigoureux de ces pratiques. Ils se dédommageaient sans doute d'une autre façon, puisque N.-S. les appelait hypocrites et sépulcres blanchis. La secte des Sadducéens prenait la vie plus gaiement, et le reste de la nation trouvait le fardeau trop lourd. C'est à l'intime de leur âme que s'adressait J.-C. lorsqu'il disait : « Venez à moi, je vous soulagerai, mon joug est doux, et mon fardeau léger¹. » Avez-vous oublié ce langage du Maître, vous, Pharisiens rigoristes du concile de Jérusalem, qui vous obstinez à maintenir l'ancien joug, et qui prétendez accabler de l'ancien fardeau les disciples de Jésus ? « Nous croyons que nous serons sauvés par la grâce du Seigneur Jésus, en nous soumettant » simplement « à la même loi chrétienne » qu'acceptent « les Gentils convertis² » et incircocis. Il est évident qu'ici saint Pierre n'attribue pas le salut à la circoncision et aux pratiques légales, mais à la grâce de J.-C. Et cela est son avis, même s'il s'agit des Israélites.

En quoi le christianisme de saint Pierre diffère-t-il donc du christianisme de saint Paul ? Et comment saint Paul est-il un novateur modifiant à son gré la doctrine

1. *Matth.*, xi, 30. — 2. *Act.*, xv, 11.